

N° 2025-103

OBJET :

Marchés publics – Contrôle des
installations d'assainissement non
collectif

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 juillet, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 juillet 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe,
- par M. BERGER Jean-François à M. FOURNET Bernard,
- par Mme VERNET Josette à M. BEARD Patrick,
- par Mme LEFANT Myriam à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth,
- par M. CHALENCON William à M. VUAGNOUX Jean-Louis,
- par Mme VERMANT Rebecca à Mme BERNAZ Célia.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente informe les membres du conseil communautaire qu'un appel d'offres ouvert a été lancé le 11 avril 2025 en vue de la passation d'un marché public de contrôle des installations d'assainissement non collectif de la CCHC. S'agissant d'une procédure formalisée, elle souligne que l'attribution de ce marché relève de la compétence de la Commission d'Appel d'Offres et précise que cette dernière s'est réunie le 8 juillet 2025 et a décidé d'attribuer le marché à la société NICOT CONTROLE.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **prend acte** de la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 8 juillet 2025,
- **autorise** Madame la Présidente à signer toutes les pièces constitutives du marché ainsi que toutes modifications de contrat à venir et tous documents nécessaires à l'exécution de marché.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

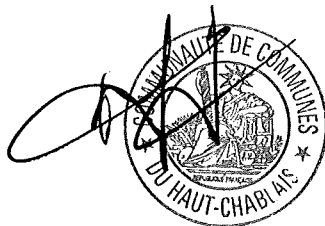
Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

